Commune de CHAMBOEUF

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 02/07/2024

(Application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 2/05/2024,
- Approuve à l'unanimité les différents tarifs des salles, chalet, concessions cimetières …,
- Approuve à l'unanimité les tarifs cantine/garderie 2024/2025
- Approuve à l'unanimité la convention pour la transmission dématérialisée des actes d'urbanisme au contrôle de légalité
- Approuve à l'unanimité l'avenant au contrat pour Céline Dupré ainsi que son nouveau contrat
- Approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat de travail avec Amélie LADEVEZE
- Approuve à l'unanimité le remplacement des bornes sur le cheminement de Champvert – travaux SIEL
- Approuve à l'unanimité l'assujettissement à la TVA de l'opération Bâtiment les Terres Rouges pour la partie locaux professionnels,
- Approuve à l'unanimité le montant des loyers pour le bâtiment les Terres Rouges
- Approuve à l'unanimité le financement de la micro-crèche
- Approuve à 10 voix pour abandonner le projet « droit de préemption propriété JOLIVET » à 5 voix pour continuer ce projet et 3 abstentions
- Approuve à l'unanimité l'attribution de subventions 2024
- Approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du conseil départemental de la loire au titre de l'enveloppe territorialisée pour les travaux autour de la micro-crèche

Le Maire,

André CHARBONNIER

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Affiché et mis en ligne le 24/07/2024